

**ARRETE DE PROCLAMATION DES RESULTATS**

**ELECTION DE LA DIRECTION DU DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'EDUCATION  
DE L'UFR ALLSH  
AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

**SCRUTIN DU VENDREDI 14 JUIN 2024**

**Le Président d'Aix-Marseille Université**

**Vu** les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université ;  
**Vu** les Statuts modifiés de l'UFR ALLSH ;  
**Vu** le Règlement Intérieur modifié de l'UFR ALLSH ;  
**Vu** l'arrêté électoral en date du 14 février 2024 portant élection des représentants du collège usagers aux Conseils de Département de l'UFR ALLSH,  
**Vu** l'arrêté électoral portant convocation des électeurs pour l'élection des directions de départements de l'UFR ALLSH en date du 12 mai 2023 ;  
**Vu** l'arrêté portant désignation partielle des représentants du collège usagers aux conseils de département de l'UFR ALLSH, en date du 17 avril 2024 ;  
**Vu** l'arrêté électoral relatif aux élections à la Direction des Départements des arts, Histoire de l'art et Archéologie, Psychologie et Sciences de l'éducation de l'UFR ALLSH, en date du 13 mai 2024 ;  
**Vu** le procès-verbal de dépouillement,

**Proclame le résultat du scrutin :**

Sièges à pourvoir : 1  
Inscrits : 18  
Votants : 16  
Bulletins blancs ou nuls : /  
Suffrages valablement exprimés : 16  
Taux de participation électorale : 88,90%

**A obtenu :**

**LADAGE Caroline** : 16 voix

**Est élue :**

**LADAGE Caroline**

Le présent arrêté est porté à la connaissance des personnels et usagers de chaque département par voie d'affichage dans chaque Bureau d'Appui à la Pédagogie ainsi que par une mise en ligne sur le site de l'UFR ALLSH.

L'Administratrice Provisoire de l'UFR est chargée, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 17 juin 2024,

Pour Le Président Eric BERTON  
et par délégation,  
L'Administratrice Provisoire de l'UFR ALLSH,



  
Christine POPLIMONT